

République Française
Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville

République Française
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CLOUANGE

Nombre de membres qui se trouvent en exercice : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 03 OCTOBRE DEUX MIL VINGT QUATRE

Sous la Présidence de Monsieur Stéphane BOLTZ, Président du C.C.A.S.

Membres présents :

➤ Mesdames HERBRINGER Raymonde, HOENEN Alma, ROSSI Vittoria, THOMAS Omella, TOSCANI - DE GREGORIO Annarita.
Messieurs DERIU Clément, GARZIA Oreste, KRUX Roger, LOPES Lucas, VEZAIN Philippe, WEISS Frédéric.

Membres absents excusés donnant procuration : COLOMBINI Mireille,

Membres absents excusés sans procuration : KARACAM Aysé, LIQUORI Cécile, LEICHTNAM Jean-Paul.

Ordre du jour n° 5

MODIFICATION DES TARIFS AU RESTAURANT MARIE D AGREDA

D2024-3-05

Le coût des matières premières ayant augmenté, il convient de réviser l'indexation des prix des repas à partir du 1er janvier 2025.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, par un vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

➤ **FIXE** les nouveaux tarifs suivants :

✓ **Des repas :**

- Personnes de 60 ans ou plus qui résident au FPA ou à Clouange : 9,50 €
- Personnes de moins de 60 ans (occasionnels), ou de plus de 60 ans qui ne résident pas à Clouange, ou membres du CCAS : 11,00 €
- Menu affiché, retiré à la cuisine du FPA : 11,00 €
- Manifestations prises en charge par la ville de Clouange : 4,00 €
- Portage des repas à domicile à Clouange : 12,00 €
- Potage : 2,00 €

✓ Des Boissons :

- 1 soda ou 1 limonade : 1,50 €
- 1 jus de fruits : 1,50€
- 1/2l d'eau minérale : 1€
- 1 café : 1€
- Apéritif martini : 2,50€
- Apéritif Ricard : 2,50€
- Apéritif Suze : 2,50€

- 1 bière : 2,00€
- ¼ l de vin : 2,50€
- Vin ordinaire : 6€
- Vin supérieur : 9€
- Riesling : 9€
- Pinot noir : 9€



Pour extrait conforme,
Clouange, le 04 octobre 2024
Le Président du CCAS,
Stéphane BOLTZ